

2 Éducateurs sportifs (H/F) Pôle voile du Centre Nautique

L'article 93 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit la mise en place d'un dispositif, à titre expérimental, du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2026, permettant aux fonctionnaires en situation de handicap d'accéder à un cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure par la voie du détachement.

*La Ville de Douarnenez ouvre deux postes d'éducateurs sportifs au pôle voile du Centre Nautique dans le cadre du **dispositif dérogatoire** pour les personnes en situation de handicap.*

Étapes du processus :

- 1- Examen de la recevabilité du dossier par le service des ressources humaines ;
- 2- Sélection des candidats retenus pour un entretien par une commission ;
- 3- Entretien de sélection d'une durée maximale de 45 minutes avec les membres de la commission ;
Cet entretien a pour point de départ un exposé du candidat, de 10 minutes au plus, présentant son parcours professionnel. La commission apprécie la motivation, le parcours professionnel et la capacité du candidat à occuper les fonctions de niveau du cadre d'emplois visés ;
- 4- Etablissement d'une liste de candidats proposés au détachement ;
- 5- Détachement dans le nouveau cadre d'emplois pour une durée correspondant à la période de stage ou de formation initiale prévue par le statut particulier du cadre d'emplois d'accueil ;
- 6- Fin du détachement :
Le déroulement de la période de détachement fait l'objet d'un rapport d'appréciation faisant état des compétences acquises et de leur mise en œuvre.
A l'issue de la période de détachement, la commission procède à une nouvelle appréciation de l'aptitude professionnelle du fonctionnaire par un entretien d'une durée maximale de 45 minutes.
Cet entretien se base sur le rapport d'appréciation élaboré par le supérieur hiérarchique. Il commence par un exposé de 10 minutes au plus du fonctionnaire portant sur les principales activités réalisées pendant la période de détachement. La commission apprécie les capacités du fonctionnaire à exercer les missions du cadre d'emplois de détachement.
A l'issue de cet entretien, la commission peut :
 - déclarer le fonctionnaire détaché apte à intégrer son nouveau cadre d'emplois,
 - proposer le renouvellement du détachement,
 - proposer la réintégration du fonctionnaire dans son cadre d'emplois d'origine.

Description des emplois à pourvoir :

Nombre de postes ouverts : 2

Métier : Educateur sportif au pôle voile (H/F)

Grade : Educateur des APS

Poste à pourvoir : 01 juillet 2024

Date de limite de candidature : 26 mai 2024

Entretien de sélection avec la commission : 12 juin 2024

Définition de la fonction :

Sous la direction du centre nautique, vous assurez l'encadrement de l'activité voile.

Missions et Activités principales :

Gestion et organisation des activités voiles

- Encadrement voile scolaire, voile loisir et classe de mer
- Encadrement des stages de voile pendant les vacances scolaires et la saison estivale
- Encadrement de l'activité sauvetage côtier
- Encadrement des activités de l'école municipale des sports le mercredi

Accompagnement des moniteurs fédéraux

- Coordination des moniteurs fédéraux en période de stage
- Formation de moniteurs

Entretien matériel nautique, voilerie

Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public.

Compétences requises :

Connaissances et expériences

- BEES Voile 1er degré ou BPJEPS plurivalent voile-Kayak ;
- Permis mer ;
- Pratique de la planche à voile appréciée ;
- Licence STAPS éducation motricité ou BEESAPT ou BPJEPS APT apprécié ;
- BNSSA et PSE1 appréciés ;
- Connaissances pédagogiques, psychologique et techniques de l'activité voile ;
- Connaissances des programmes APS à l'école primaire ;
- Connaissance de l'environnement maritime ;
- Connaissance de l'entretien flottille ;
- Anglais parlé ou deuxième langue appréciée.

Qualités comportementales professionnelles

- Sens de l'accueil et du relationnel ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Sens des responsabilités et de l'organisation ;
- Autonomie ;
- Prises d'initiatives ;
- Communication ;
- Implication, adaptabilité et motivation.

Relations fonctionnelles :

- Tout public ;
- Education Nationale – FFV – Ligue – agents de la collectivité.

Contraintes du poste :

- Travail en plein air de mars à décembre ;
- Rythme de travail plus important pendant l'été ;
- Manifestations ponctuelles le week-end.

Les candidats qui souhaitent se positionner doivent adresser leur dossier complet comprenant :

- Dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (document joint à l'annonce) ;
- Reconnaissance RQTH ;
- Lettre de motivation ;
- CV.

**A l'attention de Madame le Maire de la Ville de Douarnenez
Service des ressources Humaines
2 bis rue d'Estienne d'Orves - 29100 Douarnenez**

Contact : recrutement@douarnenez-communaute.fr / 02 98 74 46 84 – 02 98 74 46 20

